

Santé et Solidarités

Au regard des enjeux de démographie médicale, de répartition équilibrée de l'offre de soins et des évolutions des besoins de santé, Saint-Brieuc Armor Agglomération s'engage dans une démarche volontariste.

Mise à jour le 19 juillet
2023

Le Projet Territorial de Santé adopté par l'Agglomération vise à **garantir à tous les habitants du territoire un égal accès à la santé**. Il est concrétisé dans un programme d'actions, planifiées sur la période 2023-2026.

4 orientations, 16 actions, 53 mesures

Le projet territorial de santé de Saint-Brieuc Armor Agglomération est structuré autour de 4 grandes orientations :

1. **Renforcer les actions de prévention territoriale** : il s'agit de mener des actions de sensibilisation et de prévention auprès de publics spécifiques.
2. **Permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie** : soins à domicile, adaptation des logements à la dépendance, accompagnement des aidants...
3. **Améliorer l'offre de soins de premier recours** : incitation à l'installation de nouveaux professionnels de santé, accompagnement des étudiants, soutien à l'innovation en santé...
4. **Favoriser une dimension collective de la santé** sur le territoire afin de permettre aux professionnels de la santé de se retrouver autour de lieux et de projets collaboratifs et transversaux.

Ces orientations ont été déclinées en 16 actions qui sont concrétisées par 53 mesures déployées sur 4 ans.

Le Projet Territorial de Santé de l'Agglomération